

Réunion du XXV Congrès de l'Internationale Socialiste
Cartagène des Indes, 2,3 et 4 mars 2017

DECLARATION SUR PUERTO RICO

Original : espagnol

Depuis que le Parti indépendantiste portoricain (PIP) a rejoint l'Internationale Socialiste (IS) au Congrès d'Albufeira en 1983, l'IS s'est exprimée catégoriquement en faveur de l'indépendance de Puerto Rico. En agissant de la sorte, en dépit des fortes pressions exercées à son encontre dans un contexte où la Guerre froide était encore à son apogée, l'IS a honoré son engagement d'origine dans la cause de la décolonisation et du droit à l'autodétermination et à l'indépendance des peuples.

Depuis lors, l'IS a réitéré à maintes occasions son soutien à l'indépendance et s'est exprimée sur les évolutions qui ont marqué le cours des événements à Puerto Rico. C'est avec une certaine satisfaction que nous saluons aujourd'hui le Président d'alors, M. Obama, qui a entendu la clameur mondiale, notamment l'appel de l'IS, et a enfin décidé, il y a quelques semaines à peine, de libérer l'indépendantiste portoricain Oscar López Rivera, incarcéré pendant plus de trente-cinq ans pour association subversive.

Au cours des années écoulées depuis le Congrès d'Albufeira, la solidarité de l'IS envers le Parti indépendantiste et la cause de l'indépendance de Puerto Rico a pris diverses formes, notamment au travers des témoignages de l'actuel président de l'IS et des différents présidents du Comité pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SICLAC) au Comité spécial de la décolonisation des Nations Unies, et de l'élection continue depuis l'années 2000 au Congrès de Paris de Rubén Berríos Martínez, président du PIP, en tant que président honoraire de l'IS.

En 2016, après dix ans de dépression économique dévastatrice provoquée par l'incapacité du modèle colonial à favoriser la croissance économique, de perte de près de 10% de la population au profit d'une émigration effrénée, et d'une insolvabilité déclarée du trésors public, le Congrès des États-Unis a décidé, unilatéralement, de reprendre le contrôle direct sur le gouvernement de Puerto Rico, réduisant encore davantage le maigre espace du gouvernement propre du territoire colonial.

Au lieu de répondre à la réclamation exprimée lors d'un référendum en 2012, qui a vu une majorité écrasante d'électeurs se déclarer contre la poursuite du régime colonial, le Congrès a préféré répondre en créant une prétendue Junte de supervision fiscale, nommée par le Président des États-Unis, pour exercer un pouvoir omniprésent sur toute décision législative ou exécutive à caractère économique ou fiscal du gouvernement de Puerto Rico, et pouvant imposer ses critères au détriment de ceux des fonctionnaires élus du gouvernement de Puerto Rico.

Dans le cas où un quelconque doute subsisterait sur le pouvoir du Congrès d'approuver un tel mécanisme de contrôle, la Cour suprême des États-Unis a émis une décision historique, – sur demande et tel que sollicité par le Président des États-Unis – le même jour (le 9 juin 2016) que l'adoption par le Congrès de la loi créant la Junte de supervision, qui affirme la validité des pleins pouvoirs du Congrès des États-Unis pour gouverner Puerto Rico, et qui réaffirme que Puerto Rico est ni plus ni moins une possession des États-Unis, au sein de laquelle toute concession partielle

du gouvernement propre peut être révoquée unilatéralement par le Congrès, et à sa seule discrétion.

Face à ces événements atterrants et préoccupants, le Congrès de l'IS, réuni à Carthagène, Colombie, convient de ce qui suit :

1. Réitérer notre soutien au droit inaliénable du peuple de Puerto Rico à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la Résolution 1514 (XV) des Nations Unies.
 2. Exhorter le gouvernement et le Congrès des États-Unis à honorer pleinement ses obligations de décolonisation envers Puerto Rico, et à ne pas opposer un quelconque obstacle à la convocation d'une consultation plébiscitaire par l'Assemblée législative de Puerto Rico entre autres alternatives prévues par la Résolution 1541(XV) des Nations Unies.
 3. Appuyer l'appel répété du Comité de la décolonisation des Nations Unies pour un examen complet du cas de Puerto Rico à l'Assemblée générale, et pour qu'elle se prononce sur ce sujet.
 4. Féliciter le Parti indépendantiste portoricain pour sa constance dans la défense de la cause de l'indépendance et des valeurs politiques et éthiques de la démocratie sociale, et exprimer toute sa confiance dans la réussite des initiatives politiques mises en avant par le PIP pour mettre en marche un processus qui mette enfin Puerto Rico sur la voie de la décolonisation et de l'indépendance.
-